



Édouard Lynch

Insurrections paysannes. De la terre à la rue : usages de la violence au XX^e siècle

Éditions Vendémiaire, février 2019, 451 pages

Ce qu'il y a de bien avec les historiens, c'est qu'ils continuent à travailler dur, à respecter leurs sources et à écrire de gros livres. La présente publication d'Édouard Lynch, professeur à l'université Lyon 2 et membre du Laboratoire d'études rurales, répond amplement à tous ces critères. Encore ne s'agit-il là que d'une version condensée de son volumineux mémoire d'habilitation à diriger des recherches (plus de 1 200 pages), soutenu en 2012.

Les actions collectives paysannes, depuis longtemps reconnues comme significativement différentes des autres mobilisations professionnelles, ont donné lieu à de très nombreux travaux de recherche, dont le présent ouvrage se démarque à plus d'un titre. D'abord par l'ampleur de la période étudiée, allant de 1870 à 1977, cette dernière date étant imposée par la disponibilité des archives. Ensuite, l'auteur s'est essentiellement intéressé aux luttes paysannes violentes, relevant de l'action directe et comportant une dose plus ou moins forte d'illégalité : barrages et blocages, saccages de bureaux, incendies, plasticages, déversement de fumier ou de purin, destruction de matériels ou de produits, coups de main, affrontements avec les forces de l'ordre, etc. Les autres registres plus pacifiques d'action collective n'ont pas été étudiés (pétitions, processions, défilés, boycotts, distribution de denrées, etc.).

De plus, alors que les révoltes paysannes sont le plus souvent analysées avec une approche locale, donnant lieu à des monographies et études de cas, qui ont parfois les défauts d'un certain "régionalisme", Lynch a la volonté de proposer une vue d'ensemble de toute la conflictualité agricole. Pour ce faire, au lieu de compiler et comparer des événements épars, il s'appuie sur des archives ministérielles centrales ayant collecté au fil des décennies tous les épisodes significatifs enregistrés sur le territoire. Originalité complémentaire, au lieu d'utiliser seulement les sources, classiques, du ministère de l'Intérieur, il mobilise aussi celles du ministère de la Justice, en particulier de la direction des affaires criminelles et des grâces. Elles réunissent les enquêtes initiées par les parquets et remontées à Paris en vue de décisions d'engagement ou non de poursuites judiciaires. En même temps qu'elle suit de près l'évolution des formes et contenus de la violence paysanne, cette source nous renseigne sur les représentations et la gestion par

l'État de ces débordements, au risque d'ailleurs de survaloriser l'importance du regard accordé par les institutions centrales à ces événements, mais que l'auteur entend contrôler en utilisant en parallèle des sources médiatiques : presse généraliste et professionnelle, télévision (mais pas les fonds de la radio, encore d'accès difficile).

L'ouvrage, d'une facture classique, est organisé en quatre grandes parties chronologiques. La première, centrée sur la Belle époque (*De la révolte à la manifestation, 1870-1914*), décrit les premières grèves de salariés agricoles, puis les grands conflits viticoles qui embrasent le Midi, à la base d'un double processus de nationalisation des contestations et de maîtrise progressive des codes médiatiques d'expression du mécontentement (attirer l'attention de l'opinion en occupant l'espace public et en s'adressant aux journalistes). La partie suivante (*Les paysans dans la rue, 1920-1940*), montre la tendance à la politisation des luttes, qui quittent systématiquement le terrain économique ou social, de la défense corporative du groupe, pour réclamer des interventions du gouvernement, le tout sur fond d'agrarisme, de dorgérisme et de violence montante mais maîtrisée. La troisième partie (*Des barrages à l'action directe, 1945-1966*), dépeint les tendances à la radicalisation et à la diversification du répertoire agricole d'action collective (invention des barrages, luttes intersociales, etc.). La dernière partie (*Du Larzac à Montredon, 1967-1977*), est spécifiquement "le temps de la violence", avec la généralisation des manifestations-destructions, et des années 1967 et 1974-76 particulièrement explosives, les pouvoirs publics restant pourtant d'une grande mansuétude.

Dans l'épilogue, l'auteur prolonge son analyse jusqu'à aujourd'hui, bien que les sources archivistiques ne soient pas encore ouvertes. Il souligne que si le recours à l'action directe reste une spécificité du monde agricole, les dernières décennies se caractérisent par une baisse régulière de la violence et de la logique de confrontation. Cette pacification relative a de multiples causes : forte baisse de la démographie agricole, profondes reconfigurations du métier, montée des conflits internes à la profession, déport des prises de décisions fondamentales aux niveaux européen (PAC) et international (mondialisation des échanges), affirmation de nouveaux défis environnementaux et sanitaires, le tout sous l'œil acéré et critique d'une opinion publique alimentée par des réseaux sociaux prêts à stigmatiser n'importe quelle brutalité, même minime et involontaire. Au total, le contexte a complètement changé : on pardonnait hier, dans une société de "paysans victimes", des débordements insurrectionnels et des illégalités que l'on n'est plus du tout prêt à accepter aujourd'hui, dans une société d'"agriculteurs coupables".

Il est difficile ici de décrire plus en détails un livre si riche, et nous nous contenterons d'insister à nouveau sur l'importance de cette fine radiographie d'un siècle d'agitation paysanne. Alors que l'attention historique est le plus souvent portée aux modes de contestation du mouvement ouvrier, considéré comme l'inventeur des formes les plus contemporaines d'action collective, Lynch montre que les "paysans" puis les "agriculteurs" ont précocement développé des formes inédites et efficaces de lutte, dont certaines ont ensuite seulement été reprises par les ouvriers. Ces derniers ont souvent été confinés au registre de la grève contre le patron. Et c'est bien parce que les agriculteurs, exploitants directs dans un cadre familial, ne pouvaient pas faire grève contre eux-mêmes, qu'ils ont été obligés d'inventer un répertoire spécifique, donnant la priorité à l'envahissement de l'espace public et à l'interpellation de l'État.

Bruno Héralut

Chef du Centre d'études et de prospective

MAA

bruno.herault@agriculture.gouv.fr